

# Évaluation territoriale de l'accès des populations hôtes et déplacées aux services de base

Décembre, 2023

Sous-préfecture de Ouangolodougou, Côte d'Ivoire

## Contexte

La dégradation continue de la situation sécuritaire et humanitaire dans les pays sahéliens engendre depuis 2021 des déplacements forcés internationaux vers la Côte d'Ivoire, principalement en provenance du Burkina Faso. Le nombre de demandeurs d'asile en Côte d'Ivoire a fortement augmenté depuis le début de l'année 2023, pour s'établir à 4,317 à la fin décembre 2023<sup>1</sup>. Les régions du Tchologo (15,044) et du Bounkani (23,840) accueillent la majorité de ces demandeurs d'asile.<sup>2</sup>

En réponse à l'arrivée de demandeurs d'asile sur son territoire, le gouvernement ivoirien a décidé de construire deux sites d'accueil de demandeurs d'asile, un dans le Tchologo et l'autre dans le Boukani. Ces deux sites, dont la capacité respective est estimée à 7,000 personnes, sont ouverts depuis juillet 2023<sup>3</sup>. Le processus de relocalisation des déplacés hors-site vers ces sites se fait progressivement, et celui-ci se poursuivait au mois de décembre 2023 (11,243 personnes relocalisées au 22 décembre 2023). Le nombre de demandeurs d'asile estimé (44,317) dépasse largement le nombre de places sur les sites d'accueil (environ 14 000). Ainsi, une majorité de demandeurs d'asile se trouve hors-site, dispersés tout le long de la frontière avec le Burkina Faso, en étant soit hébergés par des familles d'accueil, soit locataires de logement ou soit dans des habitats informels situés généralement en périphérie des localités. La principale porte d'entrée pour les demandeurs d'asile en provenance du Burkina Faso est la sous-préfecture de Tougbo qui accueillait 11,416 demandeurs d'asile en décembre 2023.<sup>4</sup>

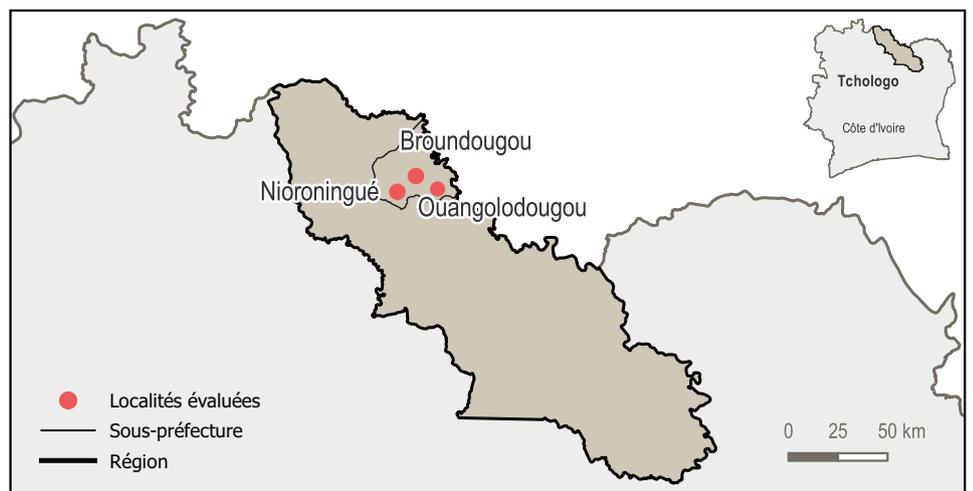
Dans le but de renforcer la résilience des populations hôtes et déplacées dans les régions du Tchologo et du Bounkani, huit évaluations territoriales ont été menées par REACH afin de soutenir la planification des interventions humanitaires. Les localités évaluées

sont celles accueillant les deux sites de demandeurs d'asile (Nioroningué dans la sous-préfecture de Ouangolodougou et Timalah-Notadou dans la sous-préfecture de Bouna) ainsi que les localités proches des sites et fréquentées quotidiennement par les demandeurs d'asile vivant à Nioroningué (localités de Brondougou et Ouangolodougou) et à Timalah-Notadou (localités de Bouna et Panzarani). Enfin, afin de mieux percevoir les dynamiques pour les populations déplacées hors-sites et les populations hôtes hébergeant des demandeurs d'asile, les deux localités de Tougbo et de Kalan dans la sous-préfecture de Tougbo ont également été évaluées. Trois rapports ont été produits, un par sous-préfecture évaluée. Ce rapport présente les résultats de l'évaluation des localités de la sous-préfecture de Ouangolodougou accueillant les demandeurs d'asile du site de Nioroningué.

## Objectifs de l'évaluation

- **Cartographier les infrastructures et services de base** (points d'eau, écoles, établissements de santé et marchés) : soutenir l'identification des priorités en matière de réhabilitation ou de renforcement des infrastructures et services de base.
- Évaluer les **besoins des populations hôtes et des demandeurs d'asile** en matière d'accès aux infrastructures et services de base.
- Fournir aux acteurs de réponse des informations relatives à la **cohésion sociale** dans les zones accueillant des demandeurs d'asile.

Carte 1. Localités de collecte de données - Sous-préfecture de Ouangolodougou



## Messages clés

- Dans les localités de Brondougou et Nioroningué, l'attente au puits crée des tensions entre les communautés, accentuées par l'arrivée des demandeurs d'asile, augmentant la pression sur l'eau, surtout en saison sèche
- A Brondougou particulièrement, tous les FGD soulignent un risque grandissant d'insécurité alimentaire notamment depuis que le village a été classé comme forêt protégée

## Dynamiques de déplacement

Selon les estimations du Haut-Commissariat aux Réfugiés (HCR), la sous-préfecture de Ouangolodougou accueillait 3,982 demandeurs d'asile au 4 décembre 2023, principalement en provenance du Burkina Faso. Ces déplacements, du Burkina Faso vers la Côte d'Ivoire représentent plus de 98% des demandeurs d'asile enregistrés par le HCR dans le pays, s'inscrivant dans une longue tradition de flux migratoires entre les deux pays, notamment les déplacements des ouvriers agricoles burkinabè.<sup>5</sup>

Selon les différents FGD réalisés dans les villages de Broundougou et Nioroningué, les demandeurs d'asile sont principalement originaires du Burkina Faso. Cependant, des participants à un FGD avec les populations hôtes à Nioroningué ont souligné la présence de demandeurs d'asile originaires du Mali et du Niger dans la sous-préfecture de Ouangolodougou. Les demandeurs d'asile interrogés dans les deux localités proviennent principalement du Burkina Faso, de la région des Cascades, et plus précisément des communes de Niangoloko, Banfora et Sidéradougou.

Les régions du Sahel (commune d'Arbinda), de la Boucle du Mouhoun (commune de Bounou), des Hauts-Bassins (commune de Bobo-Dioulasso) et du Centre-Ouest (commune de Woro) au Burkina Faso ont également été mentionnées parmi les zones de provenance des enquêtés.

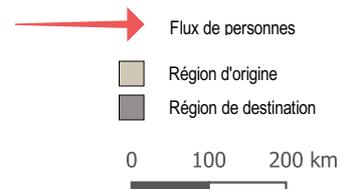
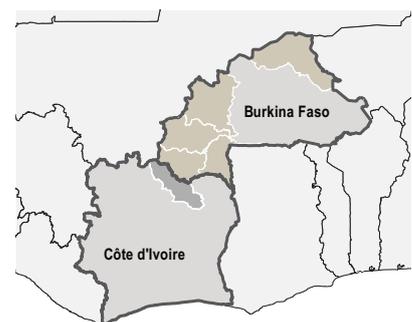
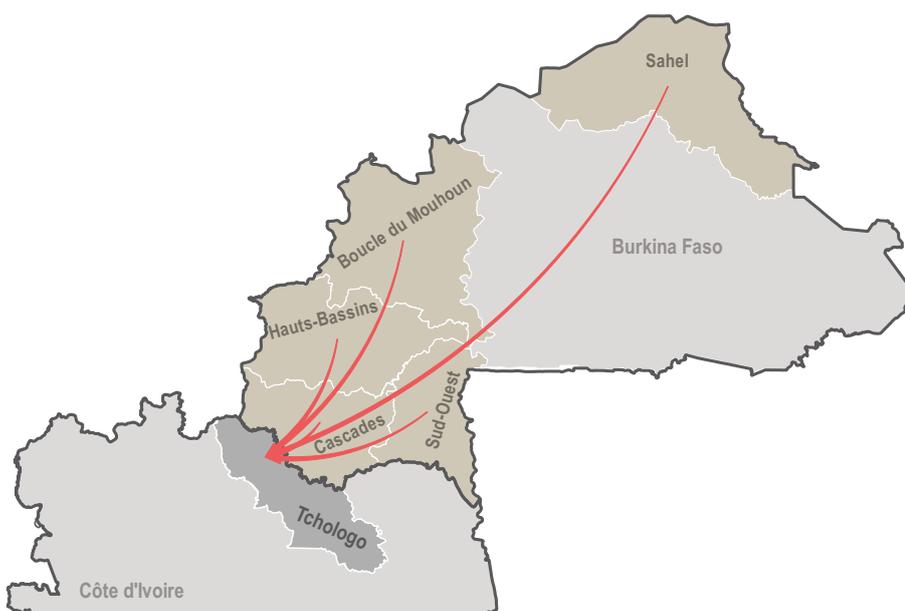
Les durées d'installation varient entre deux mois et une année, bien qu'il ait été souligné dans une majorité de FGD la présence des demandeurs d'asile dans les localités de Nioroningué et Broundougou depuis au moins six mois. Dans la moitié des FGD, et principalement ceux réalisés à Broundougou, les hôtes et demandeurs d'asile interrogés ont précisé que les demandeurs d'asile arrivaient directement depuis le Burkina Faso dans la localité d'étude, notamment car ils ont des tuteurs/connaissances sur place. Une minorité de FGD souligne néanmoins les différentes étapes de transit empruntées par les demandeurs d'asile en Côte d'Ivoire, notamment dans la sous-préfecture de Kaouara dans la région du Tchologo (localités de Laleraba et Kaouara), ainsi que dans la sous-préfecture de Ferkéssédougou

dans la région du Tchologo (localité de Ferkéssédougou).

L'installation des demandeurs d'asile dans les deux localités étudiées semble s'être faite de manière progressive, avec des tailles de famille qui varient. A Nioroningué, un participant hôte souligne que : *"Certains (demandeurs d'asile) ont passé trois mois chez des tuteurs dans le village de Nioroningué avant d'être relocalisés sur le site de transit il y a trois mois."*

Enfin, les participants des FGD à l'endroit des populations hôtes de Broundougou et Nioroningué ont souligné que les demandeurs d'asile désiraient rester dans la localité. En revanche, ceux des FGD réalisés sur le site de transit de Nioroningué ont partagé leur volonté de se déplacer dans les mois à venir, notamment de retourner dans leur pays d'origine (FGD à l'endroit des femmes demandeurs d'asile) ou de migrer vers d'autres localités de la Côte d'Ivoire pour avoir accès à des moyens de subsistance. Cette intention de déplacement pour travailler est surtout mentionnée par les hommes, qui affirment vouloir laisser leur famille sur le site de transit.

**Carte 2. Régions de provenance au Burkina Faso des demandeurs d'asile interrogés dans le cadre de l'évaluation territoriale**



## Marchés et sécurité alimentaire

### Nioronigué

Sur le site de transit de Nioronigué, l'une des principales difficultés réside dans l'absence de marché dans la localité. Au mois d'octobre 2023, aucune création de marché sur la localité ne semblait être programmée dans le futur, les autorités locales ayant estimé que le nombre de personnes accueillies n'atteignait pas la taille critique pour une telle action, selon les propos rapportés dans un entretien réalisé avec un représentant d'agriculteurs. Selon le gestionnaire du site, les populations hôtes et déplacés parcourent 6,4 kilomètres jusqu'à Ouangolodougou pour s'approvisionner. Afin de réduire la vulnérabilité des demandeurs d'asile dans l'accès aux marchés, le Programme Alimentaire Mondiale (PAM) organise une distribution mensuelle de cash d'une valeur de 10 000 FCFA par personne. Cependant, le gestionnaire et le chef du site de transit indiquent que la distribution mensuelle de cash est jugée insuffisante par les demandeurs d'asile du site. Ce point de vue est soutenu par les FGD, les populations hôtes et déplacées estiment également que ce montant n'est pas suffisant pour subvenir aux besoins de base.

### Broundougou

A l'instar de Nioronigué, la localité de Broundougou ne dispose pas d'un marché local. Cette situation contraint les populations hôtes et déplacées

à entreprendre un trajet de 3 à 4 kilomètres jusqu'à Ouangolodougou pour accéder aux marchés. De manière générale, les deux localités susmentionnées sont confrontées à un problème de mobilité vu qu'il n'y a pas de véhicule de transport abordables dans ces localités. Selon plusieurs participants aux FGD de Broundougou, leurs capacités à s'approvisionner en nourriture devient difficile en raison des coûts de transport des moto-taxis pour se rendre aux marchés, ainsi que la cherté des produits sur les marchés de Ouangolodougou. Le prix d'un aller pour l'un des marchés de Ouangolodougou depuis Nioronigué ou Broundougou avoisine les 500 à 1000 FCFA, obligeant les populations hôtes et déplacées à s'y rendre à pied par manque d'argent. Par ailleurs, l'absence de marché est couplée à un problème foncier, qui a pour conséquence la réduction des espaces cultivables de la localité de Broundougou. En effet, il y a cinq ans, l'Office des Eaux et Forêts a classé plusieurs champs de la localité de Broundougou en tant que forêt protégée. Selon la représentante de l'Association des femmes de Broundougou, cette décision a conduit à la récupération et au reboisement de ces espaces par l'organisme, réduisant ainsi les terres cultivables et contraignant les populations hôtes à se partager un espace restreint. Cette diminution des terres a entraîné une baisse de la productivité, se

traduisant par une offre réduite et une augmentation des prix sur les marchés de Ouangolodougou. À Broundougou, tous les FGD soulignent un risque grandissant d'insécurité alimentaire.

### Ouangolodougou

À Ouangolodougou, un petit commerce et deux marchés existent : un marché central en plein air et un marché à bétail. Selon tous les informateurs clés interrogés, ces deux marchés fonctionnent correctement. Cependant, le président des commerçants de Ouangolodougou rapporte que les produits (alimentaires et non alimentaires) de ces marchés affichent des prix élevés en raison du coût tarifaire lié à l'importation et à la durée d'acquisition des marchandises. Tous les informateurs clés de Ouangolodougou ont signalé des problèmes liés à la durée d'importation et aux difficultés d'approvisionnement, mentionnant un retard de plus de deux mois par rapport à la date initiale de livraison. Toujours selon le président des commerçants, l'accès limité aux liquidités, associé à des taux d'intérêt élevés des banques variant entre 12% et 25%, représente un défi pour les commerçants. Pour lui, c'est l'une des causes qui entraîne la fermeture de certains magasins du fait de l'insolvabilité des commerçants ayant contracté des prêts.

**Table 1. Caractéristiques des infrastructures et services de base évalués dans la sous-préfecture de Ouangolodougou - Marchés (Cartes 3 et 4)**

# IC enquêtés	Localité	Catégorie de marché	Type de marché	Fréquentation régulière	Principaux problèmes
M3	Ouango-lodougou	Alimentaire	Marché central en plein air	Plus de 40	Manque de ressources financières, Manque d'infrastructure, Trop forte demande – incapacité d'approvisionnement rapide, Indisponibilité de certains produits dans la zone, Inflation des prix
M4		Non alimentaire			
M8		Alimentaire		Entre 21 et 40	Manque de ressources financières, Manque d'infrastructure, Mauvaise qualité des routes, Faible pouvoir d'achat des acheteurs
M2		Alimentaire, Non alimentaire	Marché à bétail	Plus de 40	Manque de ressources financières, Manque d'infrastructure, Trop forte demande – incapacité d'approvisionnement rapide, Indisponibilité de certains produits dans la zone, Inflation des prix
M5		Non alimentaire	Petit commerce	Plus de 40	Manque de ressources financières, Manque d'infrastructure, Manque de sécurité sur les axes/routes, Manque de sécurité dans la localité, Vols et pillages du matériel, Indisponibilité de certains produits dans la zone, Faible pouvoir d'achat des acheteurs, Inflation des prix

Selon les FGD, les populations hôtes et déplacées des localités de Nioronigué et de Broundougou sont confrontées à des problèmes d'accessibilité des marchés de Ouangolodougou due à diverses raisons : la cherté des produits, la distance du marché et les coûts de transports élevés.

En résumé, l'absence de marché local dans les localités de Nioronigué et de Broundougou, l'augmentation des prix due au coût tarifaire lié à l'importation et à la durée d'acquisition des marchandises, la diminution des espaces cultivables à Broundougou, ainsi que les difficultés d'accès aux marchés fonctionnels par des transports abordables, ont des impacts significatifs sur la capacité des populations hôtes et déplacées de toutes les localités enquêtées à accéder à des biens alimentaires et non alimentaires.

**Figure 1. Principales contraintes quotidiennes qui empêchent de bien faire fonctionner les marchés dans la sous-préfecture de Ouangolodougou (IC interrogés dans les infrastructures, n=5)**



## Eau, hygiène et assainissement

**Table 2. Caractéristiques des infrastructures et services en eau évalués dans la sous préfecture de Ouangolodougou**

# IC enquêtés	Localité	Usage payant	Type de point d'eau	Fréquentation journalière	Principaux problèmes
W1	Broundougou	Oui	Adduction d'eau (type robinets)	Moins de 50	Manque de moyens / équipement pour maintenance
W5	Ouangolodougou	Non	Puits traditionnel	Entre 101 et 250	Assèchement de la source
W6	Nioronigué	Non	Pompe à motricité humaine	Plus de 500	Manque de moyens / équipement pour maintenance, Manque de pièces détachées, Mauvais état de la pompe, Mauvais état de la tuyauterie, Mauvaise gestion technique du comité, Point d'eau n'est plus accessible pour la population (la totalité ou en partie)

### Nioronigué

Au sein de la localité de Nioronigué, il existe 3 pompe à motrice humaine (PMH) dans le village, dont 1 seule PMH fonctionnelle. Selon l'association des jeunes, cela s'explique par la surexploitation de l'infrastructure, entraînant un manque d'eau. Les demandeurs d'asile ont également accès au point d'eau du village. Concernant le site de transit de Nioronigué, il existe 4 PMH dont 3 fonctionnelles pour plus de 4 000 demandeurs d'asile. Tous les participants, qu'ils soient hôtes ou demandeurs d'asile, considèrent ces points d'eau comme insuffisants.

Selon les résidents du site, il est impératif de réhabiliter la PMH non fonctionnelle, achever la construction de la quatrième PMH, et ajouter 4 PMH de plus pour répondre aux

besoins croissants. Cependant, la remise en état de la quatrième pompe nécessiterait une contribution financière des demandeurs d'asile, estimée entre 500 et 1200 FCFA par famille, selon le représentant des demandeurs d'asile. En effet, la pénurie d'eau sur le site entraîne un déplacement des femmes vers l'unique PMH du village, ce qui pourrait potentiellement causer des tensions entre les hôtes et les demandeurs d'asile, comme mentionné dans certains FGD. De plus, un demandeur d'asile souligne l'impact direct de cette pénurie sur la sécurité alimentaire, déclarant que leurs enfants rentrent de l'école sans pouvoir trouver de quoi manger en raison du manque d'eau pour cuisiner. Selon le FGD des demandeurs d'asile sur le site de transit, l'idée d'installer des pompes

à eau électriques a été évoquée pour réduire les temps d'attente, atténuant ainsi les tensions, particulièrement entre les femmes qui sont chargées de collecter l'eau. Durant la saison sèche à Nioronigué, il y a une pénurie d'eau à la PMH et aux puits. Les agriculteurs de la localité déclarent que la situation devient critique, car toute la population converge vers la seule pompe disponible. De plus, le barrage de Nioronigué est hors service, ayant subi des dommages lors de la saison des pluies, selon certains informateurs clés. Selon l'association des agriculteurs, la communauté ne peut actuellement pas mobiliser le montant estimé à 1 200 000 FCFA pour la réhabilitation du barrage. A Nioronigué, tous les foyers des populations hôtes ne sont pas dotés de latrines et donc les habitants vont également en brousse. Sur le site

de transit, il existe des latrines et des douches mais en nombre restreints et dont l'insalubrité entraîne des maladies. Les demandeurs d'asile sur site interrogés dans le cadre de ces FGD ont unanimement souligné le besoin de construire davantage de latrines, et de fournir des produits d'entretien et l'accès à l'eau pour les latrines existantes.

## Broundougou

Dans la localité de Broundougou, deux pompes à motricité humaine (PMH) sont actuellement hors service, et le château d'eau présent n'est que partiellement fonctionnel. Il est important de noter que tous les points d'eau ne sont pas accessibles gratuitement, et tous les ménages ne sont pas raccordés au château d'eau. La totalité des FGD menés à Broundougou et Nioronigué mettent en évidence un problème d'accès à l'eau propre et salubre dans ces zones. A Broundougou, les deux PMH sont en panne, laissant le château d'eau comme seule source d'eau potable et salubre. Cependant, cette eau est vendue aux habitants au prix de 20 FCFA pour deux bidons de 25 litres. Qu'ils soient hébergés par des familles d'accueil ou non, les demandeurs d'asile ont signalé qu'ils ne peuvent pas toujours se permettre d'acheter de l'eau au château d'eau. En conséquence, ils se voient contraints de puiser de l'eau du puits, malgré sa qualité insalubre. De plus, l'attente au puits peut être considérablement longue, engendrant des tensions

## Santé

### Broundougou

Il n'existe pas de centre de santé publique à Broundougou et à Nioronigué. En revanche, à Broundougou, il existe une clinique privée gérée par une organisation non gouvernementale (ONG) doté d'un médecin généraliste, d'un infirmier, d'une sage-femme et d'une aide-soignante. Ce centre de santé prend en charge les traitements du paludisme et de la diarrhée pour une somme allant de 500 à 1000 francs. Seuls les enfants de moins de 5 ans bénéficient de la gratuité de ces soins.

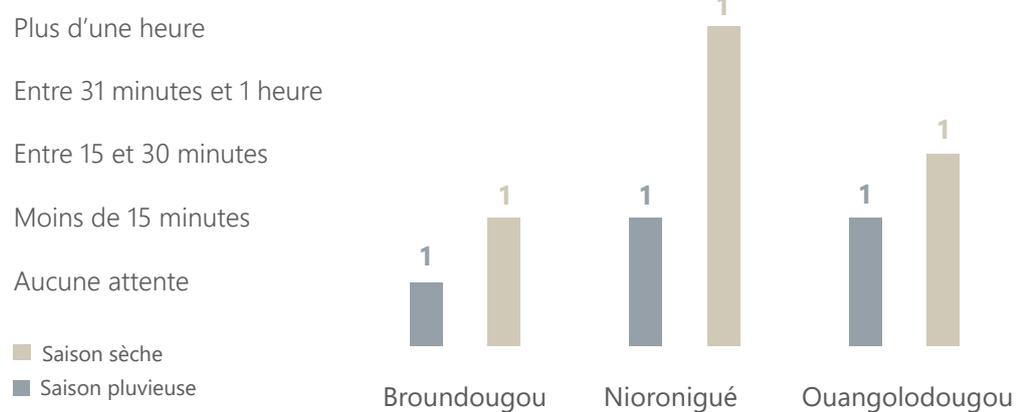
entre les communautés. Ces tensions sont exacerbées par l'arrivée des demandeurs d'asile dans la localité, qui accroît la pression sur les ressources en eau, en particulier pendant la saison sèche, selon les témoignages des hôtes. De plus, un barrage qui existait autrefois à Broundougou, situé dans la forêt classée, est désormais inaccessible pour les populations. En réponse à ces difficultés, certaines personnes se rendent à la retenue d'eau de Sokourani pour répondre à leurs besoins en eau. Les groupes de population les plus touchés par ces problèmes d'accès à l'eau sont les demandeurs d'asile, en particulier les femmes. En ce qui concerne les installations sanitaires, les FGD avec les hôtes de Broundougou indiquent qu'ils possèdent des latrines et des douches mixtes au sein de leurs maisons. Cependant, les demandeurs d'asile ont unanimement signalé l'absence d'accès à de telles installations. Certains utilisent celles de

leurs voisins hôtes, mais la plupart se voient contraints de faire leurs besoins à l'air libre, généralement en brousse.

## Ouangolodougou

A Ouangolodougou, il existe un forage à propulsion électrique, néanmoins, en cas de délestage, le forage cesse de fonctionner. Selon le président des commerçants de Ouangolodougou, les populations hôtes et déplacées viennent de toute la localité pour s'approvisionner gratuitement au forage car le barrage de Ouangolodougou a cédé. En saison sèche, il aura un véritable souci dans cette localité. Toujours selon le président des commerçants, il souhaite que le barrage et le forage soit réhabilité ou que de nouveaux forage soient construits pour soulager la pression sur les infrastructures hydriques.

**Figure 2. Temps d'attente au niveau des points d'eau évalués dans la sous-préfecture de Ouangolodougou (IC interrogés dans les infrastructures de Ouangolodougou, Nioronigué et Broundougou, n=3)**



### Nioronigué

À Nioronigué, Médecins Sans Frontières (MSF) a installé une case de santé pour les soins de base, effectuant des visites trois fois par semaine depuis l'installation des demandeurs d'asile sur le site de transit. Néanmoins, selon la chefferie de Nioronigué, le fait de venir trois jours par semaine est jugé insuffisant pour soigner la population réfugiée du site, ce qui entraîne de nombreux décès sur le site. Toujours selon la chefferie, MSF soignerait seulement la population réfugiés du site de transit, obligeant (recommandant) la population hôte à se rendre à l'hôpital

de Ouangolodougou. Il demande qu'un centre de santé soit construit dans sa localité pour éviter le risque de tensions entre les différentes populations.

Pour Broundougou et Nioronigué, tous les participants aux FGD ont mentionné aller à l'hôpital de Ouangolodougou pour se faire soigner. En cas de complication, selon la représentante de l'association des femmes de Nioronigué, certains patients de l'hôpital de Ouangolodougou sont référés à Ferkessédougou.

Cependant, la principale difficulté mentionnée réside dans le manque de moyens pour se soigner, principalement en raison de la cherté des médicaments et de la distance de l'hôpital, générant ainsi des frais de transport élevés. De plus, l'indisponibilité d'un service de maternité dans les deux localités, ainsi que l'attente au niveau de Ouangolodougou sont également ressorties des FGD. Certains participants ont souligné que des demandeurs d'asile s'endettent auprès des familles hôtes pour se soigner, tandis que d'autres mentionnent des cas de décès de patients due à la distance à l'hôpital. Ces difficultés poussent certains hôtes et demandeurs d'asile sur site et hors site à avoir recours à la médecine traditionnelle. Il ressort des FGD le besoin d'un centre de santé doté de tous les services et notamment

**Figure 3. Principaux besoins et services visant à optimiser l'efficacité des établissements de santé évalués dans la sous-préfecture de Ouangolodougou (IC interrogés dans les infrastructures, n=2)**

Dotations de matériaux de réhabilitation	■	2
Des subventions directes (de l'argent)	■	1
Des dotations en médicaments (préciser)	■	1
Plus de personnel qualifié	■	1
Dotations d'équipements médicaux (préciser)	■	1

d'une maternité et chirurgie, ainsi que d'une pharmacie dans les deux localités. Il ressort également un besoin de subvention au niveau des médicaments coûteux.

De plus, l'arrivée des demandeurs d'asile a entraîné l'augmentation du nombre de patients au niveau de la clinique de Broundougou, l'augmentation du temps d'attente à la clinique de Broundougou et à l'hôpital de Ouangolodougou, et la pénurie de certains médicaments selon certains FGD. Le problème d'accès à la santé touche toutes les couches de la population tant à Nioronigué qu'à Broundougou selon les représentants communautaires interrogés. Les femmes enceintes et allaitantes, les enfants et les demandeurs d'asile sont les plus touchés.

**Table 3. Caractéristiques des infrastructures et services de base évalués dans la sous-préfecture de Ouangolodougou - Etablissements de santé (Cartes 3 et 4)**

# IC	Localité	Type de centre	Fréquentation journalière	Flux des patients depuis le début de l'année 2023	Services disponibles	Services non disponibles	Principaux besoins et services visant à optimiser l'efficacité du centre	Équipements
S1	Broun-dougou	Dispensaire rural	Entre 20 et 50	Augmenté – beaucoup	Traitement de la diarrhée, Traitement du paludisme	Accouchements par du personnel formé	Dotations de matériaux de réhabilitation, Des dotations en médicaments, Dotations d'équipements médicaux	Disponibilité de point d'eau, Les latrines sont fonctionnelles, Disponibilité d'électricité, Pas de système de traitement de déchets médicaux
S4	Ouangolodougou	Hôpital général	Entre 51 et 100	Augmenté – beaucoup	Consultation médicale, Vaccination, Soins d'urgence, Traitement de la diarrhée, Traitement du paludisme, Accouchements par du personnel formé, Suivi pré et post-natal, Traitement VIH ou PTME, Nutrition, Prise en charge de la malnutrition, Soutien à l'allaitement	Chirurgie, Traitement de la Tuberculose, Ophtalmologie	Des subventions directes (de l'argent), Dotations de matériaux de réhabilitation, Plus de personnel qualifié	Disponibilité de point d'eau, Les latrines sont fonctionnelles mais ont besoin d'être réhabilités, Disponibilité d'électricité, Disponibilité de système de traitement de déchets médicaux

## Éducation

Tous les enfants, filles et garçons, hôtes et demandeurs d'asile, font face à des difficultés pour accéder aux services éducatifs à Nioronigué et Ouangolodougou. Selon les FGD de Nioronigué et de Broundougou, cette vulnérabilité s'explique par le manque des moyens financiers des parents d'élèves et une insuffisance de salles de classe.

**Figure 4. Principales contraintes quotidiennes qui empêchent de bien faire fonctionner les écoles évalués dans la sous-préfecture de Ouangolodougou (IC interrogés dans les infrastructures, n=3)**

Pas d'électricité	■	2
Pas d'accès à l'eau	■	2
Manque de ressources financières	■	1
Manque d'infrastructure	■	1
Pas suffisamment de mobiliers (ex. tables, chaises)	■	1

**Table 4. Caractéristiques des infrastructures et services de base évalués dans la sous-préfecture de Ouangolodougou - Etablissements scolaires (Cartes 3 et 4)**

# Infrastructure	Localité	Effectifs par classe	Inscrits - garçons hôte	Inscrites - filles hôte	Inscrits - garçons demandeurs d'asile	Inscrites - filles demandeurs d'asile	Principaux besoins et services visant à optimiser l'école
E1	Broundougou	60-69	242	210	1	2	Dotations de matériaux de construction, Dotations d'équipements (tableaux, table-bancs, etc.), Réhabilitation des bâtiments et infrastructures (latines, point d'eau)
E3	Ouangolodougou	60-69	186	169			Dotations d'équipements (tableaux, table-bancs, etc.), Réhabilitation des bâtiments et infrastructures (latines, point d'eau), Matériel didactique - kit scolaires
E6	Nioronigué	60-69	85	79	232	217	Des subventions directes (de l'argent), Dotations de matériaux de construction, Réhabilitation des bâtiments et infrastructures (latines, point d'eau)

## Nioronigué

À Nioronigué, une école primaire publique (EPP) est présente dans le village. De plus, un établissement temporaire d'apprentissage (ETA) a été aménagé par l'UNICEF à l'intérieur même de l'EPP pour accueillir les enfants demandeurs d'asile résidant sur le site de transit. Cependant, l'EPP et l'ETA souffrent d'une capacité d'accueil insuffisante, entraînant la déscolarisation d'enfants, en particulier parmi les demandeurs d'asile selon les FGD. Actuellement, l'ETA accueille plus de 600 élèves. De plus, bien que l'EPP dispose de latrines, elle ne dispose pas de point d'eau. Selon la représentante de l'association des femmes de Nioronigué, elle met en avant la surcharge des salles de classe existantes, ainsi que le déficit en tables-bancs. Toujours selon la même représentante, les enfants des demandeurs d'asile sur site fréquentent les tentes aménagées par les ONGs dans l'enceinte de l'école du village. À Nioronigué, il n'y a ni collège ni lycée, obligeant les élèves à se rendre à Ouangolodougou, situé à environ 6 km de leur localité. Selon le président des commerçants de Ouangolodougou, les problèmes de sécurité pour accéder à l'EPP de Nioronigué sont également soulignés, les élèves devant traverser une route fréquentée par des voitures et des motos.

## Broundougou

À Broundougou, il existe une EPP dont la capacité d'accueil est dépassée,

car le représentant des agriculteurs de la localité susmentionnée indique que l'école compte 90 élèves au CP1 et 126 au CE1. Durant les FGD, les parents ont souligné qu'ils rencontrent des problèmes financiers qui les empêchent de scolariser systématiquement leurs enfants. Cela s'explique par le fait que le village est considéré comme occupant un site classé patrimoine forestier. L'une des conséquences directes est la perte des terres et des espaces cultivables. Tandis que tous les FGD avec population hôte, à Broundougou et Nioronigué, ont mentionné que les enfants hôtes étaient scolarisés, les FGD avec demandeurs d'asile, et surtout ceux qui sont hors site à Broundougou, ont souligné que les enfants de demandeurs d'asile n'étaient pas scolarisés. Cela est principalement dû à un manque de moyens financiers pour couvrir les frais de scolarisation. Certains parents hôtes, notamment à Broundougou, font également face à ces difficultés financières d'où l'orientation des enfants à l'école coranique de la localité. Aussi, les enfants de demandeurs d'asile font particulièrement face à ces obstacles, et spécifiquement ceux qui vivent dans une famille monoparentale. Comme à Nioronigué, les populations hôtes et demandeurs d'asile ont également souligné les coûts élevés pour scolariser les enfants à partir du secondaire. Les principaux problèmes que rencontrent les infrastructures scolaires de Broundougou sont la

surcharge des classes de l'école de Broundougou, l'insuffisance des tables-bancs et le manque de documentation pour l'inscription ont également été mentionnés comme raisons principales de non-scolarisation des enfants de demandeurs d'asile à Broundougou. De plus, l'insécurité pour les enfants, liée à la traversée de la route fréquentée par les automobilistes et à l'absence de clôture ont également été mentionnés comme une barrière d'accès aux services éducatifs. Cependant, les populations hôtes interrogées à Broundougou estiment que l'arrivée des demandeurs d'asile n'a pas eu d'impact sur les conditions d'accès aux services éducatifs de leur localité, les difficultés mentionnées plus haut seraient préexistantes à l'arrivée des demandeurs d'asile. Selon les femmes hôtes de Nioronigué, elles soulignent la nécessité de construire une école primaire supplémentaire dans les localités de Nioronigué et Broundougou pour pouvoir accueillir tous les enfants en âge de scolarisation.

Pour ce qui est de la localité de Ouangolodougou, elle dispose d'une école fonctionnelle. Cependant, selon le chef du service technique de la mairie de Ouangolodougou, il est nécessaire de construire et d'équiper davantage d'écoles, car la capacité d'accueil actuelle est insuffisante. Il insiste également sur la nécessité de renforcer la sécurité des écoles déjà existantes, notamment par la construction de barrières.

## COHÉSION SOCIALE

Selon les personnes interrogées, tant les hôtes que les demandeurs d'asile, une bonne entente règne entre les différentes communautés de Broudougou et de Nioronigué. Les participants aux FGD de Broudougou ont signalé que, dès leur arrivée, les demandeurs d'asile sont présentés au chef du village, qui est responsable du suivi de leurs déplacements. Leur intégration est facilitée par le rapprochement culturel et les liens familiaux qu'ils entretiennent avec les autochtones, qui agissent alors comme tuteurs. Ce qui semble favoriser cette forte cohésion dans les deux villages, c'est l'organisation conjointe d'événements civils tels que les mariages, les baptêmes et les funérailles, ainsi que l'entraide entre les communautés. Une enquêtrice hôte, membre de l'association des femmes de Nioronigué, souligne notamment : *"Certaines femmes qui ont des enfants viennent nous demander de l'aide, nous leur donnons des habits pour leurs enfants. Parmi eux, il y a d'autres qui étaient riches mais la situation a fait qu'ils n'ont plus rien donc nous ne pouvons que les soutenir pour qu'ils se sentent chez eux et protégés. Souvent nous leur donnons des habits et leurs enfants viennent aussi manger chez nous et cela ne nous gêne absolument pas. Nous vivons en parfaite harmonie."*

Les participants, qu'ils soient hôtes ou demandeurs d'asile, lors des FGD, ont souligné qu'en cas de tensions ou de conflits, la chefferie du village interviendrait. À Nioronigué, un comité spécial composé de membres de la sous-préfecture de Ouangolodougou et de représentants communautaires du village et du site a été mis en place pour résoudre les conflits.

Tous les informateurs clés interrogés s'accordent sur la bonne entente et la cohésion sociale qui règnent dans les localités étudiées. À Broudougou, par exemple, les familles hôtes fournissent de l'aide aux demandeurs d'asile, notamment à leur arrivée,

avec des dons de vivres et de vêtements. Cependant, la précarité des populations hôtes, qui n'ont plus accès aux terres pour leurs activités agricoles, rend désormais l'entraide plus compliquée selon le chef du village. Au niveau du site de transit de Nioronigué, la collaboration du comité de coordination générale du site avec le chef du village, notamment sur les questions de cohésion sociale, a permis une bonne entente entre les résidents du site et les populations hôtes du village. Le gestionnaire du site souligne : *"On a fait plusieurs réunions avec les demandeurs d'asile du site sur la question de cohésion sociale et cela a porté beaucoup de fruits au point où ils se sont cotisés pour acheter un mouton pour l'offrir au chef de village de Nioronigué en guise de reconnaissance au chef du village pour avoir cédé l'espace pour le site et qu'ils sont ouverts pour toute collaboration. En cas de décès à Nioronigué, le comité se déplace avec une bonne délégation pour apporter son soutien au village. Et lorsqu'il y a une situation sur le site, le chef de village et sa délégation viennent à leur tour sur le site pour apporter leur soutien également. Tout se passe bien dans l'ensemble."*

À Broudougou, tout comme à Nioronigué, les représentants communautaires interrogés soutiennent qu'il n'y a pas de problèmes majeurs liés à la transhumance, car la plupart des demandeurs d'asile ne sont pas venus avec des stocks de bétail importants. Le bétail existant appartient aux autochtones. Néanmoins, certains incidents de destruction de cultures par les déplacements du bétail ont été relevés, mais, d'après les enquêtés, ils sont toujours réglés à l'amiable sous l'autorité du chef de village. L'informateur clé interrogé au niveau de la mairie de Ouangolodougou ajoute toutefois que les *"transhumants ne se présentent pas toujours à la mairie lorsqu'ils s'installent dans*

*les territoires ce qui complique leur identification. On ne parvient pas à les repérer dans la brousse."* En effet, les éleveurs s'installent dans les forêts classées avec leur bétail, ou laissent parfois simplement leur bétail dans ces zones, sur autorisation de l'Office des Eaux et Forêts. Néanmoins, selon le gestionnaire du site de transit, les demandeurs d'asile qui laissent leur bétail en brousse subissent beaucoup de pertes, principalement dues à des vols, ce qui accroît leur précarité.

### A PROPOS DE REACH

REACH facilite l'élaboration d'outils et de produits d'information visant à renforcer les capacités des acteurs humanitaires à prendre des décisions informées lors de situations d'urgence, de redressement et de développement. Pour ce faire, les méthodes utilisées par REACH incluent la collecte de données primaires, suivie d'une analyse approfondie de celles-ci. Toutes les activités sont menées dans le cadre des mécanismes de coordination inter-agences. REACH est une initiative conjointe d'IMPACT Initiatives, d'ACTED et du Programme opérationnel pour les applications satellitaires (UNITAR-UNOSAT).

Pour plus d'informations, veuillez consulter notre site internet : [www.impact-initiatives.org](http://www.impact-initiatives.org). Vous pouvez nous contacter directement à : [geneva@reach-initiative.org](mailto:geneva@reach-initiative.org) et nous suivre sur Twitter : @REACH\_info.

## METHODOLOGIE DE L'ÉVALUATION

Une approche mixte qualitative et quantitative a été utilisée lors de la collecte de données. Cette dernière a été menée du 16 au 27 octobre 2023 dans les 2 localités des régions du Bounkani, et précisément dans les sous-préfectures de Bouna, principalement à Panzarani et Timalah-Notadouo.

La composante qualitative comprenait 14 entretiens semi-structurés avec les autorités administratives(4) et représentants communautaires(10), ainsi que 8 groupes de discussion avec les populations hôtes et les demandeurs d'asile (sur site et hors-site, hébergés ou non par des familles hôtes). Ce volet a permis de donner un aperçu général de la situation en termes de disponibilité et fonctionnement des infrastructures et services sociocommunautaires de base dans les localités d'étude, tout en recueillant des données qualitatives concernant les attentes et priorités des agents étatiques

et représentants des communautés, ainsi que concernant les difficultés d'accès des communautés hôtes et demandeuses d'asile aux infrastructures et services sociocommunautaires de base.

Le volet quantitatif incluait des enquêtes structurées auprès de 26 informateurs clefs ayant une connaissance particulière sur une infrastructure sociocommunautaire de base ciblée dans les 2 localités d'étude, tels que des directeurs de centres de santé ou d'établissements scolaires, ou encore des membres de comités de gestion de points d'eau ou de coopératives de commerçants. Ces entretiens visaient à obtenir un aperçu de la fonctionnalité des infrastructures sociocommunautaires de base et des principaux problèmes rapportés au niveau des infrastructures.

Pour plus d'informations sur la méthodologie de l'évaluation, consulter [les termes de références de la recherche](#).

## LIMITATIONS DE L'ÉVALUATION

Les résultats présentés dans ce rapport d'évaluation territoriale regroupent des données collectées par une méthodologie mixte. Ces résultats présentent la situation au moment de la collecte de données en octobre 2023 et ne tiennent pas compte d'évolutions pouvant avoir eu lieu depuis celle-ci.

Les réponses aux questionnaires quantitatifs et qualitatifs reflètent les impressions des personnes interrogées. Par conséquent, certaines des réponses données peuvent ne pas refléter la réalité, mais plutôt la perception des répondants.

En outre, certains sujets considérés comme sensibles (cohésion sociale) peuvent avoir été sous rapportés par les répondants. Afin d'obtenir une meilleure vision d'ensemble sur les infrastructures enquêtées, les IC travaillant au niveau des infrastructures ont été privilégiés au détriment des usagers. Ce choix visant à obtenir des données plus précises est cependant susceptible de constituer un biais dans les réponses apportées au questionnaire.

En outre, un seul IC a été enquêté par infrastructure ce qui n'a pas permis de trianguler les informations au niveau de la structure.

## Notes de fin

### Page 1

<sup>1</sup> UNHCR Côte d'Ivoire [Dashboard: Rapport de la situation des demandeurs d'asile au Nord](#) (4 décembre 2023)

<sup>2</sup> Ibid

<sup>3</sup> Ibid

<sup>4</sup> Ibid

### Page 2

<sup>5</sup> HCR, Rapport de la situation des demandeurs d'asile au Nord de la Côte d'Ivoire, 25 septembre 202

Annexe

Carte 3. État des infrastructures et services de base évalués dans la localité de Broundougou (sous-préfecture de Ouangolodougou: Village de Broundougou)



Carte 4. État des infrastructures et services de base évalués dans la localité de Nioronigué (sous-préfecture de Ouangolodougou: Village de Nioronigué)

